

FISCALITE DES ENTREPRISES

METIERS VISES

- ✓ Comptable PME
- ✓ Comptable unique

PREREQUIS

Maîtrise de la technique comptable

TAILLE DU GROUPE

2 à 8 personnes

MODALITES EVALUATION

Entretien individuel et réalisation d'exercices

DUREE

140 heures / 20 jours

COÛT DE L'ACTION PAR

PERSONNE TTC

1 890,00€ TTC Brut de TVA

INTERVENANTS

Formatrice spécialisée titulaire du DESCF

OBJECTIF GENERAL

Être capable d'établir le bilan, la liasse fiscale et savoir répondre aux problèmes fiscaux quotidiens.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles de la fiscalité d'une entreprise.

Passer du résultat comptable au résultat fiscal.

METHODE PEDAGOGIQUE

Face à face pédagogique alternant avec des ateliers et réalisations d'exercices d'application des notions abordées.

CONTENU

- ✓ **Connaissances fiscales**
 - La TVA : déductibilité et régularisations
 - Les produits imposables et non imposables
 - Les charges imposables et non imposables
 - Les immobilisations et les amortissements
 - Les provisions
 - La participation
 - Les plus et moins-values
 - Calcul du résultat fiscal et de l'IS
- ✓ **Etablissement du bilan et de la liasse fiscale**
 - Exploitation de balances et de grands livres
 - Etablissement de liasses fiscales simplifiées et réelles
 - Bordereaux d'acomptes et de liquidation de l'IS

VALIDATION

Attestation de formation

LIEU DE LA FORMATION

Microplus, 1 rue Jules Juillet à Creil